MASSIF FORESTIER D'HIRSON

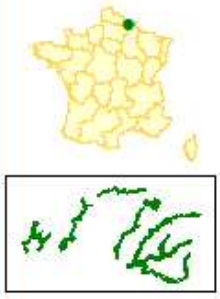

Site natura 2000
commune
département
région
réseau routier
zone urbaine
zone boisée
hydrographie

Dimensions de la carte :
Largeur : **45 km**
Hauteur : **29 km**

Les fonds cartographiques utilisés sur ce site sont soumis à des restrictions d'utilisation.
Pour des raisons de lisibilité, tous les noms de communes ne sont pas inscrits sur la carte.

IDENTIFICATION

- **Appelation :** MASSIF FORESTIER D'HIRSON
- **Statut :** Site ou proposition de Site d'Importance Communautaire (SIC/pSIC)
- **Code :** FR2200386

Localisation

Masquer ▲

- **Région :** PICARDIE
- **Département :** Aisne
- **Superficie :** 805 ha
- **Altitude minimale :** 205 m
- **Altitude maximale :** 291 m
- **Régions biogéographiques :** Atlantique, Continentale

La surface de ce site intersecte les Zones de Protection Spéciale suivantes :
FR2212004 Forêts de Thiérache : Hirson et Saint-Michel
FR3112001 Forêt, bocage, étangs de Thiérache

Liens utiles
Lexique
Liste des sigles

Vie du site

Masquer ▲

Mise à jour des données : 03/2002

Vie du site : Date de proposition comme SIC : 04/2002
La démarche Document d'objectifs (DOCOB) est entamée sur ce site. Pour en savoir plus, contacter la direction régionale de l'environnement (DIREN).

Description du site

Masquer ▲

En conséquence, les intérêts spécifiques, intégrant ces particularités montagnardes et ardennaises aux nombreux biotopes forestiers et intraforestiers, sont élevés au niveau :
-floristique : nombreuses plantes en limite occidentale ou orientale de leur aire, diversité importante des cortèges oligotrophes à mésotrophes, 13 espèces protégées, nombreuses plantes menacées ou rares (Luzula luzuloides, L. sylvatica, Vaccinium myrtillus, Helleborus viridies subsp. Occidentalis)
-invertébrés aquatiques et terrestres : Perles, Odonates avec 2 libellules exceptionnelles pour le nord de la France, lépidoptères submontagnards,...
-batrachologique : Urodèles
-mammalogique : Chat sauvage
-ornithologique : avifaune forestière nicheuse rare et ne limite d'aire comptant 8 espèces menacées au plan national dont le Cincle plongeur, la Gélinotte des bois, la Bécasse des bois, de nombreux rapaces,...). Le site est inventorié en ZICO.

Le site est localisé sur 2 domaines biogéographiques: 1% pour le domaine atlantique et 99% pour le domaine continental.
Ce massif est le plus occidental des systèmes forestiers de type ardennais et l'unique exemple de ces potentialités médioeuropéennes submontagnardes en Picardie. L'ensemble est particulièrement exemplaire et représentatif avec une remarquable diversité de situations géomorphologiques, géologiques et édaphiques favorables aux gradients d'hydromorphie et de pH.
Les habitats forestiers les plus typiques sont : les forêts rivulaires des petits ruisselets torrentueux associés à des zoocoenoses aquatiques oligo-mésotrophes exceptionnelles en Picardie ; les forêts de pente de type hêtraie-chênaie médioeuropéenne acidiphile à Luzule ; les boulaies à sphaignes des plateaux inclinés tourbeux hydromorphes riches en Viola palustris. Deux unités lacustres de grand intérêt écologique présentent de façon exemplaire les dernières séquences de ceintures amphibies mésotrophes acidiclines du nord de la France.
Ce massif est très original par ses paysages de montagne et ses biotopes (notamment tout le cortège lié aux ruisselets d'eau vive). Il se continue au nord de la Picardie sur le territoire Nord/Pas-de-Calais.

Composition du site :

Forêts caducifoliées	75 %
Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	15 %
Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	5 %
Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	3 %
Pelouses alpine et sub-alpine	2 %

Habitats naturels présents

Masquer ▲

	% couv.	SR[1]
Hêtraies du Luzulo-Fagetum	20 %	C
Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies sub-atlantiques et médio-européennes du Carpinion betuli	20 %	C
Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)*	20 %	C
Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation du Littorelletea uniflorae et/ou du Isoëto-Nanojuncetea	5 %	C
Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou Hydrocharition	5 %	C
Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion*	5 %	C
Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à Quercus robur	5 %	C
Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion	1 %	C
Rivières avec berges vaseuses avec végétation du Chenopodion rubri p.p. et du Bidention p.p.	1 %	C
Landes sèches européennes	1 %	C
Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)*	1 %	C
Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	1 %	C

Espèces végétales et animales présentes

Masquer ▲

Invertébrés		PR[2]
Ecaille chinée **(Callimorpha quadripunctaria)***		C

Poissons		PR[2]
Chabot (Cottus gobio)	Reproduction.	D
Lamproie de Planer (Lampetra planeri)	Reproduction.	D

[1] Superficie relative : superficie du site couverte par le type d'habitat naturel par rapport à la superficie totale couverte par ce type d'habitat naturel sur le territoire national (en %). A=site remarquable pour cet habitat (15 à 100%); B=site très important pour cet habitat (2 à 15%); C=site important pour cet habitat (inférieur à 2%).

[2] Population relative : taille et densité de la population de l'espèce présente sur le site par rapport aux populations présentes sur le territoire national (en %). A=site remarquable pour cette espèce (15 à 100%); B=site très important pour cette espèce (2 à 15%); C=site important pour cette espèce (inférieur à 2%); D=espèce présente mais non significative.

** **Habitats ou espèces prioritaires (en gras) :** habitats ou espèces en danger de disparition sur le territoire européen des Etats membres et pour la conservation desquels l'Union européenne porte une responsabilité particulière.*

Le ministère de l'écologie et du développement durable alimente ce service pour rendre accessible au public les informations sur la contribution française à la constitution du réseau Natura 2000. Les informations contenues dans cette page sont un extrait simplifié de celles transmises à la Commission européenne au 31 octobre 2008. Le contour du site représenté sur la carte ci-dessus est celui transmis à la Commission européenne. En revanche, le fond cartographique n'est pas celui de référence et doit être considéré comme schématique.

haut de page

© Ministère de l'écologie et du développement durable ⋮ a propos des cookies ⋮ Droit d'usage des fonds cartographiques